

Aéroport La Réunion Roland Garros

Un accueil renforcé pendant les vacances de fin d'année

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'aéroport La Réunion Roland-Garros déploie un plan renforcé, du 19 décembre au 18 janvier 2026, pour accueillir 345 000 passagers. Des vols supplémentaires sont programmés, principalement, le matin. L'accès à la zone d'enregistrement sera réservé, uniquement, aux passagers sur certains créneaux, afin de fluidifier la circulation et le traitement de leurs bagages de soute.

Pour le confort de tous, l'accès à la zone d'enregistrement sera réservé, aux seuls passagers, de **04h45 à 10h30**, aux dates suivantes, sauf pour les **vendredis 19 décembre 2025 et 09 janvier 2026** sur le créneau **12h à 16h** :

- **Samedi 20 décembre**
- **Dimanche 21 décembre**
- **Mardi 23 décembre**
- **Jeudi 25 décembre**
- **Samedi 27 décembre**
- **Dimanche 28 décembre**
- **Jeudi 1^{er} janvier**
- **Samedi 3 janvier**
- **Dimanche 4 janvier**

Les accompagnants pourront retrouver les passagers après leur enregistrement et accéder aux commerces et points de restauration du hall public, jusqu'à l'entrée de la zone des contrôles départ.

Seules les personnes suivantes sont autorisées à la zone d'enregistrement :

- Les accompagnants des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), des personnes âgées et des enfants voyageant seuls (un accompagnant autorisé, par passager)
- Les clients venant acheter un billet d'avion, dans une des agences des compagnies aériennes

Conseils pour voyager serein :

Pour un voyage sans stress, pensez à votre check-list :

- Enregistrez-vous en ligne, la veille,
- Vérifiez vos documents avant de partir (passeport, billets, autorisations)
- Arrivez 4h avant un vol vers l'Hexagone, 3h pour les vols régionaux
- Profitez des comptoirs d'enregistrement anticipé Air France (14h) et Air Austral (6h)

Pour les vols dont le départ est programmé à 08h00, présentez-vous à l'aéroport dès son ouverture à 4h45.

Sur place, du 12 décembre 2025 au 11 janvier 2026, des étudiants des lycées Cluny, de Ste Suzanne, et Evariste De Parny, de Saint-Paul, auront le plaisir de vous accueillir et vous guider avec leur "sourire tranche papaye" et reconnaissable à leur tenue orange.



Objets interdits en cabine : le Top 5

- Le pilon – objet contondant, à placer en soute
- Le mousqueton – assimilé à une arme, interdit en cabine
- Le pistolet à eau – peut créer la confusion avec une arme réelle
- Le fer à repasser – à placer en soute - 20 confisqués chaque mois !
- Les bâtons de marche – considérés comme dangereux en bagage à main

Autres objets interdits : cannes à pêche, plombs de plongée, haltères, boules de pétanque, outils, galets, coraux, pots de rougail et autres condiments etc.

Pour la liste complète : <https://www.reunion.aeroport.fr/recherche?r=objets+en+cabine>

Transport de fruits depuis La Réunion : ce qu'il faut savoir

Pour protéger nos cultures, le transport de fruits depuis La Réunion vers l'Europe est réglementé.

- ✓ Sans formalité : bananes, ananas, noix de coco, durians, dattes
- Avec certificat phytosanitaire : letchis, fruits de la passion, avocats, papayes
- ✗ Interdits : mangues, agrumes (dont combavas), poivrons, piments

Téléchargez le formulaire et les consignes sur le site de la DAAF:

<https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/envoi-et-transport-de-vegetaux-depuis-la-reunion-campagne-2024-2025-a2027.html>

Stationnement et consignes de sécurité :

Nous invitons les voyageurs et leurs accompagnants à privilégier le stationnement sur le parc P1 Proximité (10 min gratuites, 4,30€ dès la 1ère heure). Cette solution permet d'attendre en toute sérénité, dans un espace dédié et sécurisé, tout en évitant les incivilités de stationnement qui perturbent la circulation et l'accueil à l'aéroport.

Ne laissez jamais vos bagages sans surveillance : un bagage abandonné entraîne l'évacuation et l'interruption du trafic.

L'Aéroport La Réunion Roland Garros vous souhaite de belles vacances.

Contact presse : Direction Communication – 0692 64 04 40 / 0692 59 43 35 / communication@reunion.aeroport.fr

